

Un géant chinois s'installe à Tanger

• Un investissement de 1,3 milliard de DH

• Une usine qui s'étend sur 14 hectares

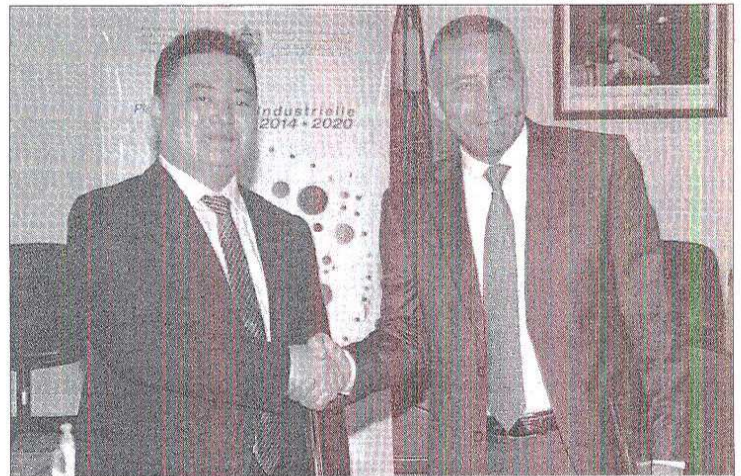
• Un projet qui semble défier la surcapacité...

LE groupe chinois Shandong Shangan, leader mondial dans le secteur de la métallurgie, vient de concrétiser son implantation au Maroc. Comme nous l'avons annoncé sur nos colonnes, un mémorandum d'entente portant sur l'installation de ce groupe à Tanger Free Zone, a été signé hier à Rabat, entre Qian Yong, président de Toppeak Hong Kong, la holding du groupe. Il s'agit de «d'un des plus importants projets de fabrication de structures et de pipelines en acier», a noté Moulay Hafid Elalamy, ministre du Commerce et de l'Industrie. Ce projet nécessitera la mobilisation d'un montant d'investissement de 1,3 milliard de DH. Il sera financé en partie par le Fonds d'investissement sino-africain, a précisé le

ministre. De son côté, Qian Yong a affirmé que l'opérationnalisation de cette usine à Tanger permettra de créer 228 nouveaux postes d'emploi. Etendue sur une superficie de 14 hectares au sein de la zone franche de Tanger Automotive City, cette unité devra produire 250.000 tonnes d'acier par an.

L'intérêt porté pour Tanger, au moment où l'industrie métallurgique connaît des difficultés sur la rive nord de la Méditerranée, répond à un objectif de renforcement de la compétitivité du groupe chinois, a indiqué Qian Yong. L'objectif pour lui est de faire du Maroc une plateforme pour consolider sa présence sur les marchés africains et américains. Quid du marché local? Des sidérurgistes locaux risquent de subir de plein fouet la concurrence de ce géant chinois. Il n'en sera rien, a rassuré le ministre.

La production de cette unité est destinée quasi totalement à l'export, à l'exception de certains produits comme les pipelines, dont le Maroc aura besoin (voir article ci-dessous). Pour Elalamy, «ce premier investissement industriel chinois s'inscrit dans le cadre du projet de développement du partenariat entre les deux pays, et répond au chantier



Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, et Qian Yong, président de Toppeak Hong Kong, ont insisté sur l'importance de ce projet qui devra renforcer la compétitivité de ce groupe sur les marchés internationaux, et ouvrir la porte à d'autres investissements chinois au Maroc (Ph. Ministère de l'Industrie)

structurant du Plan d'accélération industrielle». Une «première installation d'un opérateur chinois à TangerMed, qui peut ouvrir la voie à d'autres projets, dans la mesure où d'autres opportunités peuvent être saisies en vue de renforcer la présence de ces opérateurs au Maroc», a

noté, pour sa part, Fouad Brini, président de TMSA. □

M. A. M.

Pour réagir à cet article: courrier@leconomiste.com

Des opérateurs de plus en plus inquiets

• La régulation de l'importation divise la filière

• Un investissement qui nourrit les tensions

PEUT-ON reprocher à des Chinois d'investir à Tanger? Négatif. D'abord parce que la liberté d'entreprendre est garantie par la Constitution et qui peut ensuite se permettre en ses temps de disette de boudier l'investissement étranger.

Certes le ministère de l'Industrie rassure (voir ci-dessus). Mais «l'heure est grave», témoigne Ramon Fernandez. Pour le 2e vice-président de la Fédération des industries métallurgiques, mécaniques et électroniques (Fimme), «d'après les infos disponibles, ces investisseurs vont s'installer en zone franche pour faire l'export. Le Maroc étant devenu tête de pont pour l'Afrique. Si la convention signée avec le gouvernement autorise la vente de 15% de la production sur le marché local, là il y aura problème». Option qui reste ouverte.

La Fimme, présente à la cérémonie, n'a pris connaissance du mémorandum d'entente que «via la vox populi». La Fédération compte avoir plus de détails avec l'espoir d'y trouver une clause de protection contre les ventes de tubes sur le marché domestique. Est-ce légitime? Toute la profession reconnaît qu'il y a surcapacité.

enseigne. Souhait qui a été d'ailleurs formulé par d'autres professions lors de l'assemblée générale électorale de la Fimme fin juin 2014 à Casablanca.

Le nouvel arrivant aura certainement droit à une franchise douanière pour l'importation de la matière première. Or les industriels locaux, en plus d'une «sur-

l'importation de fil machine, de fer à béton et de tôles.

Rachid Khaouda, DG de Tubes et profiles, ne mâche pas ses mots. Ses déclarations évoquent «protectionnisme, monopole discriminant et contradiction de l'administration». L'arrivée de Shandong Shangan ne l'inquiète pas. Mais plutôt «la gestion du dossier» de toute la filière par le ministère de tutelle. «On nous ferme l'importation de la matière première et on nous impose d'acheter à 20% plus cher un produit de qualité très discutable». Allusion à Maghreb Steel. Seul producteur national de tôles. Tubes et profiles comme Comaprom sont pessimistes. Rachid Khaouda, ex-vice-président d'Afatube, assure qu'à terme entre 5.000 et 10.000 emplois seront détruits et 4 à 5 sociétés sur les 8 tubistes existants vont fermer. Le Haut commissariat au plan (HCP) rapporte que 45.000 emplois ont été perdus dans l'industrie durant le 1er trimestre 2014.

L'hécatombe risque de se poursuivre. □

Faïçal FAQUIHI

Effets collatéraux

L'ENTREPRISE de la famille Sekkat vient de déposer une nouvelle demande visant cette fois-ci l'importation de tôles laminées à froid et tôles plaquées ou revêtues. Une enquête est ouverte depuis le 11 juin 2014. Avec aussi, 5 jours auparavant, l'instauration d'une déclaration préalable à l'importation. Cette 3e requête complique la donne. Après les tréfileurs et les tubistes, la carrosserie industrielle, mobilier de bureau, menuiserie métallique et même matériaux d'agriculture «seront frappés de plein fouet», soutiennent plusieurs opérateurs membres de la Fimme. Comment protéger l'industrie locale tout en préservant les intérêts pas toujours convergents des autres filières? L'équation est difficile mais pas insoluble. □

Le marché ne consomme que 100.000 tonnes de tubes pour une capacité de production de 300.000 tonnes. Adhérente à la Fimme, l'Association des fabricants de tubes (Afatube) que préside Said Machrah est plus diplomate: «Bienvenu à tous les investisseurs». Ses membres souhaitent que tout le monde soit logé à la même

taxation abusive», tentent difficilement de s'en sortir avec les droits imposés par les mesures antidumping et les clauses de sauvegarde. Ces mesures de défense commerciale ont été réclamées dès août 2012 par l'Association des sidérurgistes du Maroc puis par Maghreb Steel. Rendant ainsi plus serrées les marges de manœuvre à